



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

DIRECTIVE TECHNIQUE N°53

(Annule et remplace la DT 28)

Validée par le Comité Directeur du 24 février 2021

Date : 25 février 2021

Réf. : 21.0089

Objet : Pliage des parachutes principaux individuels & Pliage des parachutes principaux tandem.

Préambule :

Cette Directive Technique a pour objet de définir les contenus de formation et d'évaluation de la qualification des plieurs de parachute principal individuel et des plieurs de parachute principal tandem.

Cette qualification ne remplace ni les prérogatives du Brevet C liées aux vérifications de pliage, ni les prérogatives des moniteurs liées à l'enseignement du pliage.

Objectifs :

1/ définition des contenus de formation et des modalités d'évaluation de la qualification fédérale de PLIEUR de PARACHUTE PRINCIPAL INDIVIDUEL.

2/ définition des contenus de formation et des modalités d'évaluation de la qualification fédérale PLIEUR de PARACHUTE PRINCIPAL TANDEM (ex DT 28).

Prérequis pour la qualification de plieur de parachute principal individuel

- Etre majeur.
- Etre licencié auprès de la FFP.

Prérequis pour la qualification de plieur de parachute principal tandem

- Posséder la qualification de plieur de parachute principal individuel.
- Etre majeur.
- Etre licencié auprès de la FFP.

Affichage des qualifications de plieur :

- Les structures agréées FFP afficheront obligatoirement sur leur école de parachutisme la liste des personnes autorisées à plier les parachutes principaux individuels et les parachutes principaux tandem.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

Modalités de formation

La formation doit porter sur les compétences définies en annexe 1 pour les plieurs de parachutes principaux et en annexe 3 pour les plieurs de parachutes tandem.

La formation au pliage de parachutes principaux individuels est délivrée par :

- Un BEES 1er degré parachutisme ou un BPJEPS parachutisme quelle que soit la spécialité, mention ou option TRAD PAC TDM ;
- Ou un moniteur fédéral quelle que soit l'option.

La formation au pliage de parachutes principaux tandem est délivrée par :

- Un BEES 1er degré parachutisme ou un BPJEPS parachutisme spécialité, mention ou option TDM.

Modalités de l'évaluation

L'évaluation doit porter sur les compétences définies en annexe 2 pour les plieurs de parachutes principaux et en annexe 4 pour les plieurs de parachute tandem.

Pour l'évaluation du plieur de parachutes principaux individuels :

Le jury d'examen est constitué d'un directeur technique et d'un titulaire d'un des diplômes suivants : BEES 1er degré parachutisme, BPJEPS parachutisme quelle que soit la spécialité, mention ou option TRAD PAC TDM, ou CQP plieur de parachute de secours ou moniteur fédéral quelle que soit l'option.

Pour l'évaluation du plieur de parachute tandem :

Le jury d'examen est constitué d'un directeur technique et d'un BEES parachutisme option tandem, ou d'un BPJEPS parachutisme option tandem ou un CQP plieur de parachute de secours. Dans tous les cas, au minimum un des deux membres du jury doit posséder la qualification tandem.

À l'issue de l'évaluation :

Il sera délivré au plieur, par le Directeur Technique, une attestation de réussite (annexe 2 pour les plieurs de parachutes principaux individuel ; annexe 4 pour les plieurs de parachutes principaux tandem). Cette attestation doit être envoyée scannée à la FFP afin de faire enregistrer les nouveaux qualifiés.

Reconnaissance de la qualification de plieur de parachute principal individuel et/ou de plieur de parachute principal tandem

Le directeur technique d'une école agréée FFP peut valider les compétences liées à l'une et/ou l'autre qualification pour les personnes ayant au moins une année d'expérience de plieur. Une vérification des compétences peut être réalisée si le directeur technique la juge nécessaire. L'école de parachutisme doit envoyer l'attestation de reconnaissance de compétence (annexe 5) à la FFP afin de faire enregistrer la/les qualification(s) de plieur.

Remise à niveau des compétences après interruption

En cas d'interruption de pliage de plus d'un an, le directeur technique doit s'assurer des compétences du plieur définies en annexe 2 pour le plieur de parachutes principaux individuels et/ou définies en annexe 4 pour le plieur de parachutes principaux tandem.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

ANNEXE I PROGRAMME DE FORMATION DE PLIEUR DE PARACHUTES PRINCIPAUX INDIVIDUELS

Le stagiaire doit apprendre à inspecter et vérifier les éléments suivants :

Voilure, suspentes, ligne d'extraction

Inspection du système de déploiement.
État et compatibilité de l'extracteur.
État de la chaîne d'extraction.
Vérification du point de fixation de la drisse au sac de déploiement.
État et compatibilité du sac de déploiement.
État des bracelets élastiques.
Montage du système de déploiement.
État du tissu d'extrados.
État des saumons et des stabilisateurs.
État du tissu d'intrados et des points d'attache des suspentes.
État des nervures et des trous inter caissons.
État, montage et symétrie des suspentes et des commandes de manœuvre.
Démêlage et dévissage des commandes de manœuvre.
État et montage du glisseur, vérification des œillets (non déformés et exempts de bavures).
Serrage et compatibilité des maillons rapides.
État et montage des connexions souples.

Sac

État des différents œillets, des raidisseurs et des platines.
État du tissu, des galons et des coutures du sac.
État des boucles de fermeture.
État des rubans auto-agrippant, maintien des aimants.
État et fixation des gaines de câbles d'ouverture et de libération.
État du logement du système d'ouverture principale

Harnais

État des rubans élastiques de sangle de poitrine et cuissardes.
État des sangles du harnais, leur intégrité au passage des boucleries.
État et compatibilité des élévateurs et du système trois anneaux.
État et compatibilité des poignées de commandes de manœuvre.
État de la bouclerie.

Exemples d'anomalies qui demandent l'intervention d'un CQP plieur ou réparateur

Marques d'abrasion.
Petits trous.
Points de couture défaits.
Tâches.
Tissu qui sort d'une couture.
Effilochage de la voilure, du ruban agrippant, des suspentes, des boucles de fermeture.
Plis dus à une tension.
Plis, égratignures, marques de corrosion, abrasion ou séparation des pièces de métal.
Pochette élastique de l'extracteur trop lâche.
Élévateurs principaux qui semblent trop courts pour le sac.
Arrêteur du maillon de connexion souple apparent.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

Le stagiaire doit apprendre à vérifier, contrôler et acquérir une méthodologie et un savoir-faire lors du pliage de la voile principale individuelle.

Méthodologie du pliage

Préparation du sac harnais et de la voile avant le pliage

- Gérer l'occupation de l'aire de pliage.
- Reconnaître une voile emmêlée.
- Démêler.
- Défaire la rétraction du glisseur.
- Sortir l'extracteur de la voile.
- Armer la ligne de rétraction (kill line).
- Remplacer les élastiques usés ou fendus.
- Préparer le harnais au sol, installer le contre poids pour maintenir la position du sac harnais au sol.
- Vérifier l'état des élévateurs et de la fixation des commandes de manœuvre.
- Vérifier l'état du tissu du sac-harnais, des œillets et de la boucle de fermeture, repérer la présence de marques, brûlures ou taches.
- Vérifier l'état du tissu de la voile.

Pliage

- Remonter le long des commandes en vérifiant qu'elles ne soient pas torsadées (pour éviter que des clés ne se forment) replacer la voile, observer si des coutures sont étirées ou s'il y a des marques de tension (ex : point de fixation de la drisse au parachute).
- Verrouiller les commandes de manœuvre.
- Les suspentes doivent rester tendues jusqu'à la mise en sac de déploiement ou fourreau.
- Inspecter les suspentes des élévateurs jusqu'à la voile ; vérifier si elles sont étirées ou amincies à certains endroits et vérifier l'état des butoirs du glisseur.
- Sortir les 7 ou 9 caissons.
- Répartir le tissu de voile entre les groupes de suspentes A et B, B et C, C et D.
- Sortir les stabilisateurs et le bord de fuite.
- Vérifier l'état des stabilisateurs et du bord de fuite.
- Positionner le glisseur en croix avec le tissu écarté vers l'extérieur.
- Vérifier que les œillets sont lisses, sans bavures, le tissu du glisseur ne doit pas avoir d'usure ni de déchirures.
- Maintenir la voile par le poignet suspentes tendues.
- Remonter le bord de fuite au-dessus des œillets du glisseur et rouler.
- Poser la voile tout en maintenant le bord fuite en exécutant un mouvement de balancier maîtrisé.
- Vérifier la fixation de la drisse de liaison sur la voile.
- Dégonfler progressivement la voile en assurant son maintien avec les genoux posés sur sa base.
- Border la voile à la largeur du sac de déploiement ou fourreau.
- Maintenir le « boudin » obtenu tout en pliant la voile en « S » afin d'éviter qu'elle ne « respire », le nombre de plis est adapté à la longueur de la voile.
- Vérifier l'état des œillets du sac de déploiement sans oublier l'œillet par lequel passe la drisse de liaison.
- Vérifier l'état du point de fixation de la drisse au sac de déploiement.
- Introduire la voile dans le sac de déploiement ou fourreau.
- Fermer le sac de déploiement puis lover les suspentes en respectant la longueur des boucles et en s'assurant que le bracelet de lovage permette le maintien de chaque boucle.
- Changer les bracelets de lovage usés avant leur rupture.
- Réarmer la kill-line de l'extracteur.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

Faire transiter le sac de déploiement vers le sac-harnais sans le faire pivoter pour ne pas générer des torsades.

Positionner le sac de déploiement dans le conteneur (se référer au manuel de pliage pour prendre en compte le positionnement du POD dans le conteneur). Pendant cette manipulation, veiller à ce que les suspentes restent maintenues dans les bracelets de lovage.

Ranger et plaquer les élévateurs contre le sac, les tendre du système « trois anneaux » aux suspentes.

Ranger l'excès de 40 cm de suspentes en fond de conteneur.

Mettre en place les élévateurs au-dessus du premier des rabats cache-élévateurs pour les sacs-harnais à caches-élévateurs non magnétiques.

Mettre en place les rabats « caches élévateurs », vérifier l'état du ruban auto-agrippant et de ses coutures quand le sac est équipé de ce dispositif.

Fermer le conteneur en respectant l'ordre des rabats.

Vérifier que la drisse de liaison supportant l'aiguille de verrouillage est rangée correctement sous le rabat latéral.

Vérifier l'armement de la kill-line ainsi que l'état et la tension de la bouclette de verrouillage.

L'aiguille de verrouillage doit être correctement enfoncée et disposée afin de limiter les risques d'ouverture intempestive.

Passer la drisse de fermeture sous l'aiguille de verrouillage avant de l'extraire pour éviter de détériorer la bouclette de fermeture.

Vérifier l'état de l'extracteur.

Plier et conditionner l'extracteur dans la pochette en s'assurant de ne pas créer un « bouchon ».

Vérifier l'état de la pochette de l'extracteur (elle doit permettre un bon maintien de l'extracteur à l'intérieur).

Vérification finale du sac harnais.

Les défauts classiques de conditionnement

Excès de commandes mal rangées ou laissées libres.

Commandes non dévillées.

Commandes mal mises en place (mauvais maintien des commandes).

Butée de blocage des maillons de connexion souples apparents.

Traction dissymétrique sur le sac-harnais.

Suspentes non tendues lors du posé de voile.

Ligne de rétraction (kill-line) mal armée.

Lovage mal effectué.

Élastiques non appropriés, dégradés.

Mauvais conditionnement ou mauvaise répartition de la voilure dans le sac de déploiement (forme patatoïde).

Positionnement incorrect du sac de déploiement ou/et des suspentes dans le conteneur.

Excès de suspentes non conforme dans le conteneur.

Élévateurs non positionnés au-dessus du premier rabat caches-élévateurs non magnétique.

Élévateurs n'arrivant pas à la même hauteur dans le conteneur.

Élévateurs mal positionnés le long du sac.

Mauvaise mise en place des caches élévateurs.

Drisse de fermeture visible car mal rangée.

Bourrage de l'extracteur dans sa pochette.

Extracteur qui dépasse de la pochette.

En cas de doute sur l'état d'un élément de la voilure ou du sac harnais susceptible de nuire à la sécurité, le plieur doit informer le directeur technique et le propriétaire du parachute. Si l'état du parachute est détérioré, il doit refuser de plier.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

ANNEXE II

Attestation de réussite à l'examen de plieur de parachute principal individuel

L'école de parachutisme doit envoyer l'attestation scannée par email à ffp@ffp.asso.fr pour enregistrement de la qualification

Examen réalisé à le

Nom du Candidat numéro de licence

Jury composé de :

DT

Moniteur BPJEPS ou BEES ou CQP plieur de parachute secours ou moniteur fédéral

.....

Le candidat doit être capable de :

- Présenter le matériel et décrire son fonctionnement.
- Contrôler les points clés à surveiller durant l'ensemble du pliage.
- Détecter les usures du matériel nécessitant l'avis d'un expert.
- Démêler et préparer le pliage.
- Plier la voile.
- Conditionner en sac de déploiement et lover.
- Fermer le sac.
- D'effectuer les trois étapes de vérification en identifiant les anomalies (1) qui engageraient la sécurité de l'utilisateur.
- Connaître les circulaires de sécurité FFP et les manuels de pliage pour le matériel concerné.
- Savoir rechercher sur le site FFP et sur les sites des constructeurs les informations relatives au matériel.
- Connaître les causes d'arrêt de saut du matériel.

(1) Le jury doit préparer entre 3 et 4 anomalies sur le matériel pour l'évaluation.

Je soussigné.....directeur technique
de.....certifie que

Madame/Monsieur.....a validé les compétences du plieur de parachute principal.

Date et signature du DT :

Signature du second membre du jury :

Je soussigné(e)reconnais avoir reçu de(DT, ou son représentant), une formation concernant le pliage des voilures principales individuelles et les consignes de sécurité.

Je suis informé(e) qu'il est de mon droit et de mon devoir de refuser de plier un matériel qui ne me paraît pas garantir la sécurité et qu'en cas d'accident, ma responsabilité pourrait être engagée. Je m'engage à respecter les consignes techniques et les consignes de sécurité reçues lors de ma formation.

Date et signature du candidat

L'obtention de la qualification de plieur de parachute principal n'autorise pas son titulaire à effectuer les vérifications de pliage des élèves (il faut être au minimum Brevet C), l'enseignement du pliage (prérogative du moniteur) ou un contrôle annuel de parachute ou toutes opérations de maintenance liées aux prérogatives du CQP plieur de parachute de secours ou du CQP réparateur.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

ANNEXE III PROGRAMME DE FORMATION DE PLIEUR DE PARACHUTE PRINCIPAL TANDEM

Volume de formation

Défini par le formateur en fonction des aptitudes initiales du candidat.

Présentation du matériel tandem, de ses spécificités et connaissance de l'activité

Présentation du matériel

Description du fonctionnement et des contraintes ; terminologie ; manuel de pliage.

Spécificités du matériel tandem

Commandes et/ou doubles commandes de manœuvre.
Poignées de commande et demi-freins.
Excédent des brins de commande non freinés.
Fermeture du conteneur principal.
RSE, drisse et ancrage.
CDO et CDO main droite
Afficheurs (si équipé).
Harnais passager.

Connaissances des circulaires et notes de sécurité spécifiques aux tandems

- CS 105 ATOM TANDEM
- CS 168 TANDEM ADVANCE
- CS 170 ATOM TANDEM
- CS 173 TANDEM SIGMA
- CS 178 TANDEM ADVANCE
- CS 192 ICARUS TANDEM
- CS 193 TANDEM SIGMA
- CS 196 ATOM TANDEM
- CS 197 TANDEM US
- FI MATERIEL N°2
- FI MATERIEL N° 4
- FI MATERIEL N°8
- FI MATERIEL N°11
- BS 25-63-34 ATOM TANDEM
- BS #34 STRONG TANDEM

Attention ! Il convient de faire des recherches fréquentes sur le site FFP et des constructeurs afin de mettre à jour ses connaissances.

Lien des circulaires de sécurité : <https://www.ffp.asso.fr/materiel/circulaires-de-securite/>

Pliage du tandem

Les principes généraux du pliage des différents parachutes tandem sont identiques en beaucoup de points, cependant chaque constructeur a ses propres spécificités. Il est indispensable de consulter le manuel du constructeur pour s'approprier les connaissances et la méthode adéquate. **Il est fondamental de comprendre le fonctionnement et le rôle de chaque élément du parachute tandem.**



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

Principes généraux de pliage

Démêlage.
Dévissage des commandes de manœuvre.
Mise en place des demi-freins.
Rangement de la voile.
Mise en place du glisseur.
Mise en sac de déploiement.
Verrouillage du rabat du sac de déploiement.
Lovage.
Mise en sac.
Cheminements élévateurs et suspentes.
Fermeture du sac.
Rangement du RSE.
Vérification mise en place et accessibilité de toutes les poignées.
Vérification systèmes de sécurité (déclencheur et RSL).

Erreur de pliage ou Anomalies les plus courantes

Ne pas déviller les commandes.
Ne pas rattraper le mou sur les commandes.
Mauvaise mise en sac de déploiement.
Lovage peu soigné.
Élastiques inadéquats, détériorés, mal utilisés.
Mauvais rangement des suspentes en fond de conteneur principal.
Double bouclette usagée et/ou non conforme.
Bouclette de fermeture de sac usagée, trop long ou non conforme.
Mauvais état de la pochette RSE et des loops de verrouillage.
Embout de CDO mal positionné dans son logement.
Mauvais armement du RSE.
Mauvais cheminement CDO ou répétiteur.
Montage ou mauvais rangement du 3 anneaux.
Mauvais cheminement de la drisse RSE.
Mauvais cheminement de la drisse de fermeture du sac.
Mauvais conditionnement du RSE.
Mauvais positionnement du disque ou de la bouclette de fermeture du sac Sigma.

Surveillance des points clés dû au vieillissement du matériel :

État général de la voilure.
État des élévateurs. Etat de l'ancrage des 1/2 freins. Etat des velcros. Etat des pressions. Etat des commandes.
Point d'ancrage des demi-freins. Etat des velcros et des œillets des commandes. Etat des élastiques.
État du sac de déploiement. Etat des œillets. Etat et nature des élastiques.
État de la drisse avec jonc. Etat des joncs.
État de la drisse RSE. Etat du jonc. Etat et longueur de la drisse de déflation.
État du RSE. Conformité du RSE avec le sac-harnais Tandem. Etat du tissu. Etat de la résille.
Intégrité des coutures.
État du sac. Etat des coutures fortes. État des œillets. État de la pochette RSE.
État et nature de la double bouclette CDO.
Embouts de CDO entamée ou fissurée pouvant créer un point dur ou un blocage.
État et nature de la bouclette de fermeture du conteneur principal et de son support.
État et mise en place des poignées.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

Raisons de non pliage d'un matériel devant être remis à niveau :

Élévateurs ne provenant pas du constructeur.
RSE ne provenant pas du constructeur.
Mauvais état des élévateurs principaux.
Bouclette de verrouillage du 3 anneaux détérioré.
Bouclette de fermeture d'un matériau non conforme.
Bouclette de fermeture trop longue ou détériorée.
Double bouclette de répétiteur trop rigide.
CDO entamée ou fissurée.
Jonc de fermeture entamé ou fissuré.
Ruban auto-agrippant inopérants.
Aimants inopérants.
Pression pour maintien des commandes hors service.
Usures prononcées des suspentes ou des commandes.
Usure prononcée ou absence d'une "butée de glisseur" sur les stabilisateurs.
Usure aggravée d'un jonc de fermeture.
Déchirure du glisseur.
Modification du glisseur.
Déchirure du sac de déploiement.
Usure prononcée de la drisse avec jonc.
Drisse de RSE percée.
Drisse ou sangle de déflation en mauvais état.
Rétrécissement important de la ligne de rétraction (kill line) du RSE.
Décousure ou découture du RSE.

En cas de doute sur l'état d'un élément de la voile ou du sac harnais susceptible de nuire à la sécurité, le plieur doit informer le directeur technique et/ou le propriétaire du parachute. Si l'état du parachute est détérioré, il doit refuser de plier.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

ANNEXE IV

Attestation de réussite à l'examen de plieur de parachute principal tandem

L'école de parachutisme doit envoyer l'attestation scannée par email à ffp@ffp.asso.fr pour enregistrement de la qualification

Examen réalisé à le

Nom du Candidat numéro de licence

Jury composé de :

DT

Moniteur BPJEPS ou BEES ou CQP plieur de parachute secours

.....

Le candidat doit être capable de :

- Présenter le matériel et décrire son fonctionnement.
- Contrôler les points clés à surveiller durant l'ensemble du pliage.
- Démêler et préparer le pliage.
- Plier la voile.
- Conditionner en sac de déploiement et lover.
- Fermer le sac.
- Mettre en place et conditionner le RSE.
- Connaître les circulaires de sécurité et les manuels de pliage pour le matériel concerné.
- Connaître les causes d'arrêt de saut du matériel.

Je soussigné(e).....directeur technique
de.....certifie que

Madame/Monsieur.....a validé les compétences du plieur de parachute principal.

Signature du DT :

Signature du second membre du jury :

Je soussigné(e) reconnais avoir reçu de
.....(DT, ou son représentant), une formation concernant le pliage de
parachute principal tandem ainsi que les consignes liées à la sécurité.

Je suis informé(e) qu'il est de mon droit et de mon devoir de refuser de plier un matériel qui ne me paraît pas garantir la sécurité et qu'en cas d'accident, ma responsabilité pourrait être engagée. Je m'engage à respecter les consignes techniques et les consignes de sécurité reçues lors de ma formation.

Date et signature du candidat :

L'obtention de la qualification de plieur de parachutes principal tandem n'autorise pas son titulaire à effectuer les vérifications de pliage des élèves (il faut être au minimum Brevet C), l'enseignement du pliage (prérogative du moniteur) ou un contrôle annuel de parachute ou toutes opérations de maintenance liées aux prérogatives du CQP plieur de parachute de secours ou du CQP réparateur.

ANNEXE V

Reconnaissance de qualification de plieur de parachute principal individuel et/ou de plieur de parachute principal tandem

L'école de parachutisme doit envoyer l'attestation scannée par email à ffp@ffp.asso.fr pour enregistrement de la qualification

Je soussigné(e).....directeur technique
de.....certifie que

Madame/Monsieur..... numéro de licence :.....

possède les compétences du :

Plieur de parachute principal individuel

L'acquis des compétences suivantes ont été vérifiées :

- Présenter le matériel et décrire son fonctionnement.
- Contrôler les points clés à surveiller durant l'ensemble du pliage.
- Détecter les usures du matériel nécessitant l'avis d'un expert.
- Démêler et préparer le pliage.
- Plier la voile.
- Conditionner en sac de déploiement et lover.
- Fermer le sac.
- D'effectuer les trois étapes de vérification en identifiant les anomalies (1) qui engageraient la sécurité de l'utilisateur.
- Connaître les circulaires de sécurité FFP et les manuels de pliage pour le matériel concerné.
- Savoir rechercher sur le site FFP et sur les sites des constructeurs les informations relatives au matériel.
- Connaître les causes d'arrêt de saut du matériel.

Plieur de parachute principal tandem

L'acquis des compétences suivantes ont été vérifiées :

- Présenter le matériel et décrire son fonctionnement.
- Contrôler les points clés à surveiller durant l'ensemble du pliage.
- Démêler et préparer le pliage.
- Plier la voile.
- Conditionner en sac de déploiement et lover.
- Fermer le sac.
- Mettre en place et conditionner le RSE.
- Connaître les circulaires de sécurité et les manuels de pliage pour le matériel concerné.
- Connaître les causes d'arrêt de saut du matériel.

Date et signature DT :

Je soussigné(e) reconnais avoir un an d'expérience et reçu, le cas échéant, un complément de formation.

Je suis informé(e) qu'il est de mon droit et de mon devoir de refuser de plier un matériel qui ne me paraît pas garantir la sécurité et qu'en cas d'accident, ma responsabilité pourrait être engagée. Je m'engage à respecter les consignes techniques et les consignes de sécurité reçues lors de ma formation.

Date et signature du plieur :

L'obtention de la qualification de plieur de parachutes principal tandem ou individuel n'autorise pas son titulaire à effectuer les vérifications de pliage des élèves (il faut être au minimum Brevet C), l'enseignement du pliage (prérogative du moniteur) ou un contrôle annuel de parachute ou toutes opérations de maintenance liées aux prérogatives du CQP plieur de parachute de secours ou du CQP réparateur.